

RAPPORT ANNUEL 2020-2021



POUR UNE JUSTICE

PLUS ACCESSIBLE



CENTRE DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ
Outaouais

TABLE DES MATIÈRES

01. LES FAITS SAILLANTS	p.3
02. MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE	p.4
03. LE CJPO EN BREF	p.6
04. L'ÉQUIPE	p.7
05. SERVICE D'INFORMATION JURIDIQUE	p.13
06. SÉANCES D'INFORMATION	p.17
07. RÉALISATIONS	p.18
08. COMMENTAIRES DES CITOYENS	p.20
ANNEXE 1 : DONNÉES STATISTIQUES	p.21
ANNEXE 2 : RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	p.24

01. LES FAITS SAILLANTS

NOMBRE TOTAL DE
CITOYENS INFORMÉS

3 426

DEMANDES D'INFORMATION
JURIDIQUE TRAITÉES

2 252

PARTICIPANTS AUX
SÉANCES D'INFORMATION

417

SÉANCES D'INFORMATION
OFFERTES

26

ABONNÉS **FACEBOOK**

2 236 (+138)

ABONNÉS **INSTAGRAM**

199 (+61 ABONNÉS)

DÉBUT DU PROGRAMME DE
PRÉMÉDIATION VOLET FAMILIAL
18 FÉVRIER 2021



APRÈS 6 ANS À LA DIRECTION,
M^e VÉRONIC BOYER QUITTE LE CJPO

SEPTEMBRE 2020
FÊTE DÉPART DE M^e VÉRONIC BOYER



NOUS AVONS RÉUSSI À GARDER NOS LIENS SOLIDES ET À
EN BÂTIR DE NOUVEAUX GRÂCE À NOS NOMBREUSES
RENCONTRES D'ÉQUIPE À DISTANCE.
PRÈS DES YEUX, PRÈS DU CŒUR!

ANNÉE 2020-2021
UNE ÉQUIPE EN CONFINEMENT

02. MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE



**PIERRE THIBAUT, PRÉSIDENT
& GENEVIÈVE GRATTON, DIRECTRICE**

L'année 2020-2021 a été sans contredit, de toutes les couleurs. Nous avons tous dû faire preuve de flexibilité face au changement, de bienveillance et de courage dans l'inconnu. Si ces mots semblent galvaudés, après plus d'un an de pandémie, ils n'en restent pas moins justes et vrais. Le Centre de justice de proximité de l'Outaouais n'y a pas échappé. Nous avons, dès le début, adapté notre façon de faire afin de continuer à servir la population de l'Outaouais au mieux de notre capacité. Nous aurons, au final, passé la moitié de cette année en télétravail. De juin à décembre, nous avons, avec crainte au début et confiance ensuite, réintégré nos bureaux avec tous les outils pour y parvenir de façon sécuritaire.

Le CJPO a réussi à rencontrer près de 3500 citoyens, et ce, malgré les embûches liées à l'arrêt des rencontres en personnes. C'est donc dire à quel point les besoins en Outaouais sont croissants et que l'accès à la justice est plus que jamais en demande. Dans le désir de s'adapter à la réalité actuelle, l'équipe a créé une séance d'information portant sur les effets de la Covid-19 sur les droits des aînés. Cette séance d'information a ensuite été présentée à plusieurs organismes de notre belle région. Dans ce contexte d'incertitude et de changement, le soutien des nombreux partenaires du CJPO a été au cœur même de notre motivation continuelle de dépassement.

L'information juridique est toujours au centre de la mission des Centres de justice de proximité, mais dans le but d'accroître notre rayonnement et notre impact dans nos communautés, la dernière année a vu naître le projet de prémédiation en matière familiale et aux petites créances. Les CJP serviront de facilitateurs à la médiation en informant les citoyens de leurs options. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que toute l'équipe et les administrateurs du CJPO ont adhéré à ce nouveau programme, de son annonce à l'été 2020 jusqu'à ses débuts en février 2021.

Dans un autre registre, il est impossible de passer sous silence que l'année 2020-2021 aura été l'occasion de dire au revoir à une directrice générale d'exception, M^e Véronic Boyer, avocate qui a quitté ses fonctions pour relever de nouveaux défis. Son empreinte est partout au Centre de justice de proximité, ayant vu naître le Centre en 2014 et l'ayant fait grandir dans le cœur des gens de l'Outaouais et auprès des partenaires. Son apport remarquable a pu être souligné lors d'un événement réunissant les administrateurs présents et passés, ainsi que les employés actuels, où les présidents successifs du conseil d'administration ont eu l'opportunité de manifester leur reconnaissance envers le dévouement de M^e Boyer.

Suite à ce départ marqué, le CJPO a accueilli M^e Geneviève Gratton, notaire et médiatrice familiale et soussignée, à titre de nouvelle directrice générale. Le Centre s'est également enrichi de M^e Maxime-Olivier Breton et M^e Angélique Ingabire, tous les deux avocats, à titre de juristes, complétant ainsi l'équipe existante formée de M^e Laurie Verreault, avocate et juriste et M^{me} Krystal Sauvé, technicienne juridique et adjointe.

Alors que nous débutons une nouvelle année, les défis sont nombreux avec le départ de plusieurs administrateurs estimés, dont notre président actuel et soussigné, M^e Pierre Thibault. Néanmoins, nous avons tous le sentiment d'être à un tournant où notre audace, notre détermination et l'espoir de rendre la justice plus proche des citoyens est à notre portée.



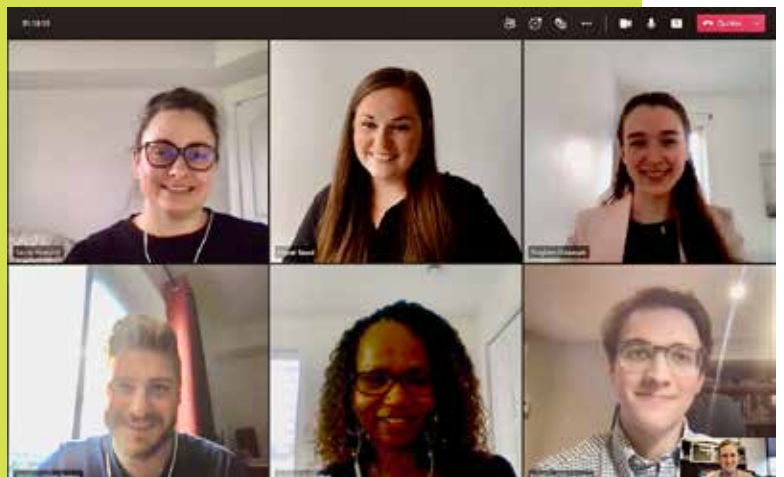
Pierre Thibault
Président



Geneviève Gratton
Directrice

MOT DES EMPLOYÉS DU CJP

Nous avons tous des parcours très différents, mais la même passion nous anime : l'accès à la justice. Malgré l'année sans précédent que nous avons vécu, nous avons su nous adapter collectivement pour continuer d'offrir un service de qualité aux citoyens de l'Outaouais et répondre à leurs besoins juridiques. Nous avons entre autres mis sur pied un système d'archivage électronique et avons continué d'offrir notre service grâce aux outils technologiques. Durant ces temps d'incertitudes, nous avons également investi le temps nécessaire à notre formation afin d'être de meilleurs professionnels dans nos champs d'expertise respectifs. À l'aube de cette nouvelle année pour le CJPO, nous sommes plus que reconnaissants d'avoir une nouvelle mission d'importance, soit le développement et l'offre d'un nouveau service de médiation en étroite collaboration avec nos collègues des CJP à travers le Québec. Cette nouvelle tangente représente parfaitement notre dévouement commun d'amener la justice aux portes des citoyens. À tous les citoyens de l'Outaouais : nous sommes prêts à relever ces nouveaux défis et nous sommes là pour vous.



03. LE CJPO EN BREF

MISSION

Promouvoir l'accès à la justice en offrant aux citoyens de l'Outaouais des services d'information juridique, de soutien et d'orientation. Ces services sont offerts en complémentarité avec les ressources existantes et en encourageant la participation du citoyen.



VALEURS

01. RESPECT

02. EMPATHIE

03. OUVERTURE D'ESPRIT

04. COLLABORATION

Le CJPO met à la disposition de tous les citoyens de l'Outaouais, peu importe leur revenu, un avocat ou notaire qui pourra répondre à toutes leurs questions de nature juridique : séparation et divorce, garde d'enfants et pension alimentaire, petites créances, vice caché sur un véhicule ou une maison, conflit avec un voisin, contravention, problème avec un locateur ou entrepreneur, et bien plus encore. Les services sont offerts sur une base individuelle, par téléphone ou en personne, et par l'entremise de séances d'information de groupe dans la communauté.

Les juristes du CJPO peuvent :

- Expliquer aux citoyens leurs droits et obligations dans le contexte d'un conflit avec une personne ou une organisation;
- Explorer les options de solution possibles, qu'il s'agisse de solutions dites « participatives » (médiation, négociation, ombudsman, etc.) ou de recours au sein du système de justice;
- Identifier et fournir aux citoyens des guides, formulaires ou modèles en fonction de leur situation;
- Orienter les citoyens vers des ressources externes qui pourront les aider dans leurs démarches.

Le CJPO met également à la disposition des citoyens un ordinateur et un téléphone pour faciliter leurs démarches de recherche et de rédaction juridiques.

04. L'ÉQUIPE

NOS EMPLOYÉS



M^e VÉRONIC BOYER,

Directrice
(2014-juillet 2020)



M^e GENEVIÈVE GRATTON,

Directrice
(juillet 2020 -)



M^e LAURIE VERREULT,

Juriste



M^{me} KRISTEL SAUVÉ,

Adjointe juridique



M^e MAXIME-OLIVIER BRETON,

Juriste



M^e ANGÉLIQUE INGABIRE,

Juriste

04. L'ÉQUIPE

NOS ÉTUDIANTS



Mme ARIANE GAGNON,

Étudiante en droit
Stage coop



Mme MAÏTÉ N'GOANDI,

Étudiante en droit
Enseignement clinique



Mme JANICE POLE SEBAGENZI,

Étudiante en droit
Enseignement clinique



M. PIERRE-PHILIPPE BEAUDRY,

Étudiant en droit
Stage coop



MME MURIEL KOUONGUENG,

Étudiante en droit
Enseignement clinique



**Mme MARIE-SOPHIE HARVEY-
TREMBLAY,**

Étudiante
Technique juridique

04. L'ÉQUIPE

NOS BÉNÉVOLES



L'HONORABLE SERGE LAURIN,

Juge à la Cour du Québec



ME PIERRE C. GAGNON,

Régisseur retraité de la
Régie du logement



M. FRANÇOIS DESROCHERS,

Bénévole



M. DONALD FERLAND,

Bénévole



M^{ME} IULIA ANESCU,

Étudiante en droit
et bénévole



04. L'ÉQUIPE

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



M. PIERRE THIBAUT,

Président et
membre citoyen



M. ROGER LANDRY,

Vice-président et
membre citoyen



M. PAUL DROUIN,

Trésorier,
Ville de Gatineau



**M. VÉRONIQUE CHÉNARD-
THÉRIAULT,**

Chambre
des notaires



M. MICHEL CÔTÉ,

L'Alternative Outaouais



M. LYONEL D. DORLETTE,

Barreau de l'Outaouais
(2019-2020)



M. CAROLINE MONTPETIT,

Barreau de l'Outaouais



M. KATHLEEN DUFOUR,

CAVAC de l'Outaouais

04. L'ÉQUIPE

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



MME BRIGITTE MASSÉ,

Ministère de la Justice
(2018-2020)



M. DOMINIC VAILLANCOURT,

Ministère de la Justice



M^e DANIELLE MONGEON,

Centre communautaire
juridique de l'Outaouais



04. L'ÉQUIPE

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2020-21, le conseil d'administration s'est réuni à 8 reprises en vidéoconférence seulement.



MERCI



REMERCIEMENT SPÉCIAL

L'année 2020 a été marquée par le départ de la première directrice du CJPO, M^e Véronic Boyer, directrice générale. Toute l'équipe s'unit pour souligner l'apport indispensable et les innombrables heures investies par M^e Boyer dans la mise sur pied et les 6 premières années d'opération du CJPO. Mille mercis M^e Boyer!

**M^e BOYER PASSANT
LE FLAMBEAU À
M^e GRATTON**

05. SERVICE D'INFORMATION JURIDIQUE



DEMANDES D'INFORMATION
REÇUES

3 426



DEMANDES **TRAITÉES**

2 552



CITOYENS **NON-REJOINTS**

*après 2 tentatives d'appel

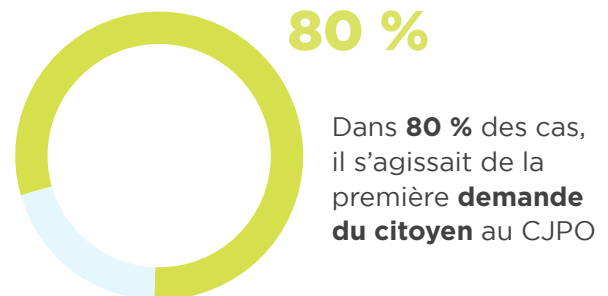
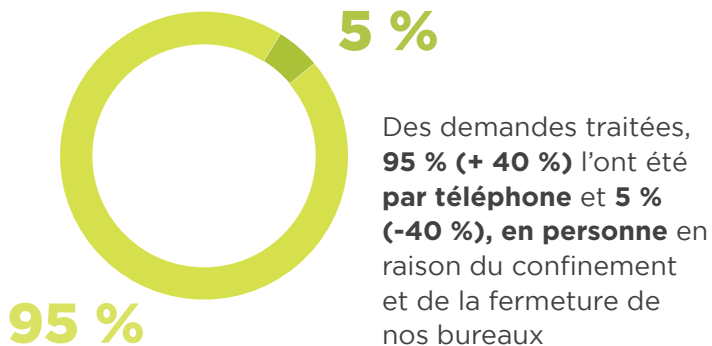
289



CITOYENS **RETOURNÉS**

*qui ont déjà trouvé leur réponse lors de l'appel ou qui n'ont pu être rencontrés en raison du manque de disponibilité du personnel

173 (-228)



PROFIL-TYPE DE LA **CLIENTÈLE** :

63 %

Âgée entre **36 et 65 ans**

77 %

De **Gatineau**

81 %

Non-membre d'une communauté **autochtone** ou d'une **minorité ethnique**

57 %

De sexe **féminin**

67 %

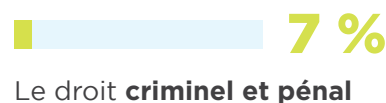
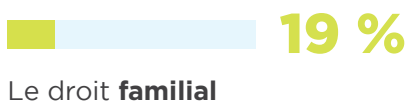
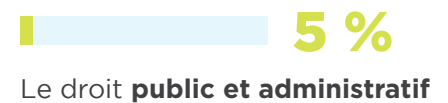
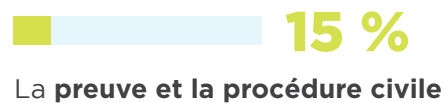
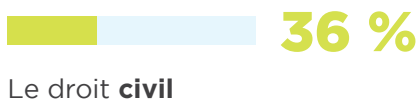
Dotée d'un revenu annuel personnel **brut entre 0 et 60 000 \$**

78 %

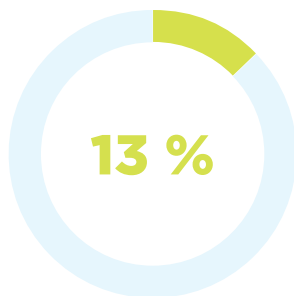
D'origine **francophone**

05. SERVICE D'INFORMATION JURIDIQUE

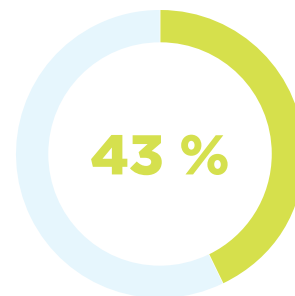
LES QUESTIONS ONT **PORTÉ NOTAMMENT SUR :**



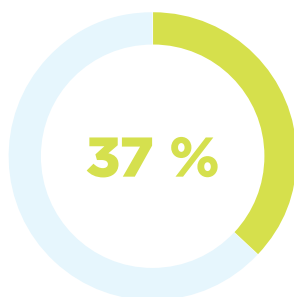
DE MANIÈRE TRÈS SIMILAIRE À L'AN DERNIER, **LES JURISTES ONT :**



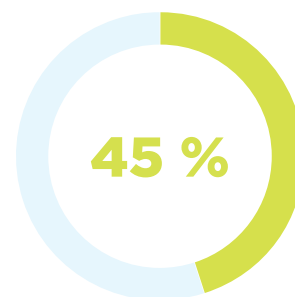
Aidé un citoyen qui se représente **seul devant les tribunaux** dans 13 % des cas.



Parlé des **modes de prévention et de règlement des différends** dans 43 % des cas.



Référent vers une **ressource complémentaire** dans 37 % des cas.



Remis de la **documentation de nature juridique, des guides et des modèles** dans 45 % des cas.

05. SERVICE D'INFORMATION JURIDIQUE

3 CAS SOUVENT RENCONTRÉS



DROIT DU LOGEMENT

Jean loue un logement à Gatineau. Dernièrement, il a reçu un avis d'augmentation de loyer venant de son propriétaire. Dans cet avis, on y retrouve seulement deux options, soit Jean accepte l'augmentation de loyer ou il la refuse et doit quitter les lieux. Jean ne sait pas quoi faire puisqu'il aimerait rester dans son logement, mais il trouve l'augmentation de loyer trop élevée. Afin de connaître ses droits, il décide de consulter le CJPO.

Pour servir Jean, le ou la juriste du centre vulgarisera les droits prévus au Code civil du Québec protégeant un locataire dans une situation comme celle de Jean. En analysant la situation et en regardant la Loi, le juriste pourra ensuite lui expliquer les options qui s'offrent à lui dans les circonstances, tels que la négociation, la médiation ou le recours en justice approprié.

PETITES CRÉANCES

Mélanie a acheté une maison de Paul il y a un an. La semaine dernière, lors des travaux de rénovation dans la cuisine de cette maison, un entrepreneur de construction a constaté la présence de moisissure dans la structure du plancher et de certains murs. Son entrepreneur lui a appris que les réparations allaient coûter environ 8 000 \$. Mélanie a aussitôt envoyé un message texte à Paul pour lui signaler qu'il s'agit de vices cachés et qu'elle compte lui demander une compensation financière dans les prochains jours. Malheureusement pour elle, Paul lui a répondu que selon lui, la maison n'était pas affectée de vices cachés et qu'il n'avait aucune intention de lui payer quoi que soit.

Mélanie consulte le CJPO pour connaître ses droits. Le ou la juriste parlera à Mélanie des droits d'un acheteur confronté à un problème de vices cachés, des options qui s'offrent à elle ainsi que des démarches à accomplir. Par ailleurs, le ou la juriste lui expliquera que les réclamations monétaires de moins de 15 000 \$ relèvent de la compétence de la Cour des petites créances. Finalement, le ou la juriste lui parlera des différents moyens de régler un conflit à l'amiable, notamment du service de médiation offert à la Cour des petites créances.



05. SERVICE D'INFORMATION JURIDIQUE



PRÉMÉDIATION EN MATIÈRE FAMILIALE

Il y a deux semaines, Josée a appris que son mari, André, souhaitait qu'ils se séparent. Après plus de 20 ans de vie commune, la nouvelle fût un énorme choc et elle est bouleversée. Malgré tout, tout comme André, elle souhaite tourner la page sans gâcher toutes ces années de vie commune et ces souvenirs accumulés avec leurs 3 enfants qui sont maintenant grands. Elle consulte donc le service de prémédiation du CJPO pour en connaître davantage sur la médiation familiale.

Le ou la juriste accueillera Josée et ils discuteront de sa situation et de ses préoccupations. En fonction des préoccupations de Josée, le ou la juriste présentera à celle-ci le processus de médiation, le rôle du médiateur familial, le choix du professionnel médiateur ainsi que les bénéfices du programme subventionné de médiation familiale. Le ou la juriste répondra aux questions de Josée sur la division du patrimoine familial et du régime matrimonial et lui indiquera les documents qui pourraient être demandés par le médiateur lors de la séance. Enfin, le ou la juriste pourra assister Josée dans sa réflexion sur ses besoins personnels afin que celle-ci puisse entamer son introspection et qu'elle se sente bien outillée avant les rencontres de médiation.

06. SÉANCES D'INFORMATION



NOMBRE DE SÉANCES
OFFERTES

26 toutes en vidéoconférence



DE CES **SÉANCES**,

20 ont été données à la demande
d'un organisme partenaire



NOMBRE DE
PARTICIPANTS **REJOINTS**

417 malgré la fatigue associée aux
rencontres en vidéoconférence

SUJETS TRAITÉS :

EXEMPLES DE **SUJETS TRAITÉS :**

- Testaments
- Mandats de protection
- Covid et les aînés
- Logement
- Protection des renseignements personnels
- Petites créances
- Rôle d'un administrateur d'OBNL
- Comment régler ses conflits
- Normes du travail

CONSTATS :

- Le nombre d'ateliers offerts dans les écoles secondaires a baissé de **35 %** cette année en raison de la pandémie.

07. RÉALISATIONS

DÉPLOIEMENT DU **PROGRAMME DE PRÉMÉDIATION - VOLET FAMILIAL**

Pendant la dernière année, le réseau des CJP a travaillé à mettre sur pied le programme de prémédiation le volet familial et le volet petites créances. Nos premiers appels via la ligne 1 844 522-6900 ont débuté le 18 février 2021 et nous avons eu nos premiers rendez-vous le 1er mars en prémédiation volet familial. L'équipe a été agréablement surprise de l'affluence des demandes dans notre région.

Le programme au CJPO consiste en un nouveau service gratuit de prémédiation offert par les centres de justice de proximité (CJP), disponible pour tous les couples qui souhaitent s'informer sur la médiation familiale et s'y préparer avant de contacter un médiateur familial accrédité. Le nouveau service de prémédiation permet plus précisément :

- de recevoir de l'information sur la médiation (rôle de la médiatrice ou du médiateur, fonctionnement de la médiation, avantages et inconvénients de la médiation, etc.);
- de recevoir les renseignements nécessaires pour aider le citoyen à évaluer si la médiation familiale est un processus approprié dans sa situation;
- d'obtenir de l'information juridique générale en lien avec sa situation;
- d'obtenir de l'aide pour inviter l'ex-conjoint en médiation;
- d'en apprendre davantage sur ce qu'est une bonne préparation à la médiation (trucs, astuces, exercices, outils, etc.);
- d'avoir de l'aide pour trouver une médiatrice ou un médiateur familial.

07. RÉALISATIONS

PRÉPARATION DU **PROGRAMME DE PRÉMÉDIATION - VOILET PETITES CRÉANCES**

Les centres de justice de proximité offriront aux citoyens un nouveau service gratuit de médiation à partir de mai 2021. Les objectifs principaux de ce nouveau service sont :

- Informer les citoyens sur la médiation;
- Amener les citoyens à considérer réellement la médiation comme un moyen de régler leur différend;
- Créer de l'ouverture et un état d'esprit favorable à la médiation;
- Outiller les citoyens pour se préparer à la médiation.

Le CJPO souhaite plus particulièrement devenir un pôle de la médiation en Outaouais et faciliter le processus de médiation aux petites créances.



AMÉLIORER NOTRE **CONNAISSANCE DES AUTRES CJP**

La pandémie aura changé nos façons de faire. Alors que les directions ne se réunissaient qu'une fois l'an physiquement avec des rencontres téléphoniques pour discuter des comités et enjeux, nous avons désormais pris l'habitude de nous rencontrer régulièrement et de travailler à l'unisson. Le réseau des CJP n'aura jamais été aussi fort et dans la collaboration!

08. COMMENTAIRES DES CITOYENS

« Merci infiniment pour la discussion, ça nous éclaire grandement. J'ai avisé l'assureur et ils vont discuter avec l'assureur du voisin. Ils vont déterminer les responsabilités respectives.

Merci de votre écoute et appui. »

— L.B.

« Merci encore pour votre temps et les informations partagées!

J'étudie le tout et je rappellerai au Centre pour des informations additionnelles, au besoin.

Bonne semaine! »

— N.R.

« MERCI BEAUCOUP! Je viens d'avoir un appel de CAVAC et j'ai un rendez-vous avec l'aide juridique pour le 15 avril prochain.

Ça m'a fait grand bien d'avoir discuter avec vous. Vous faites un excellent travail. »

— J.G.

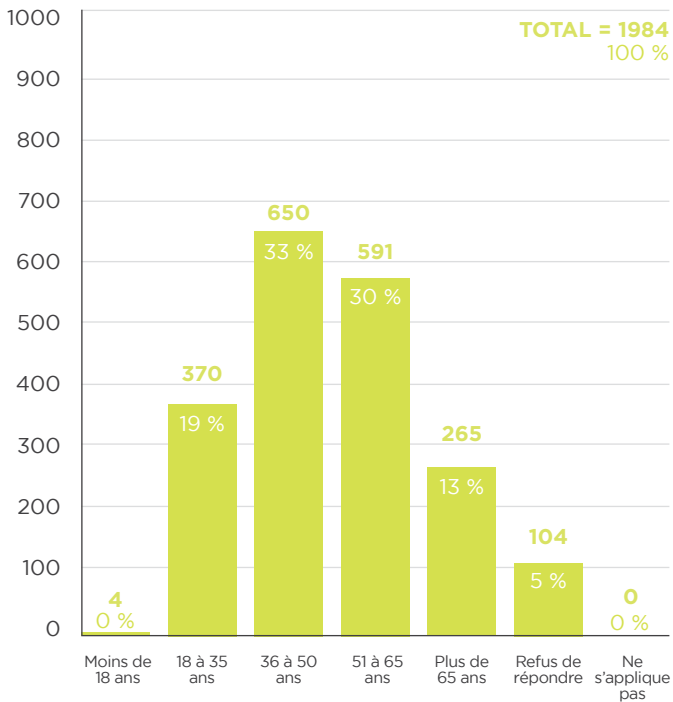
« J'aimerais vous faire part de mon immense gratitude pour l'accueil et les excellents services professionnels reçus lors de ma visite. Les explications étaient très pertinentes, claires et précises. Vous m'avez vraiment bien informée au niveau de ma démarche.

Une cliente extrêmement reconnaissante. »

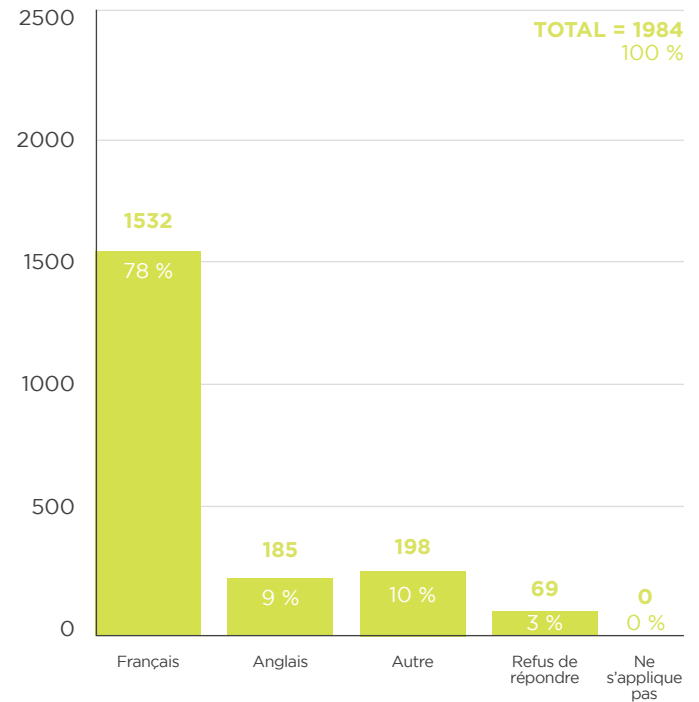
— F.C.

ANNEXE 1. DONNÉES STATISTIQUES

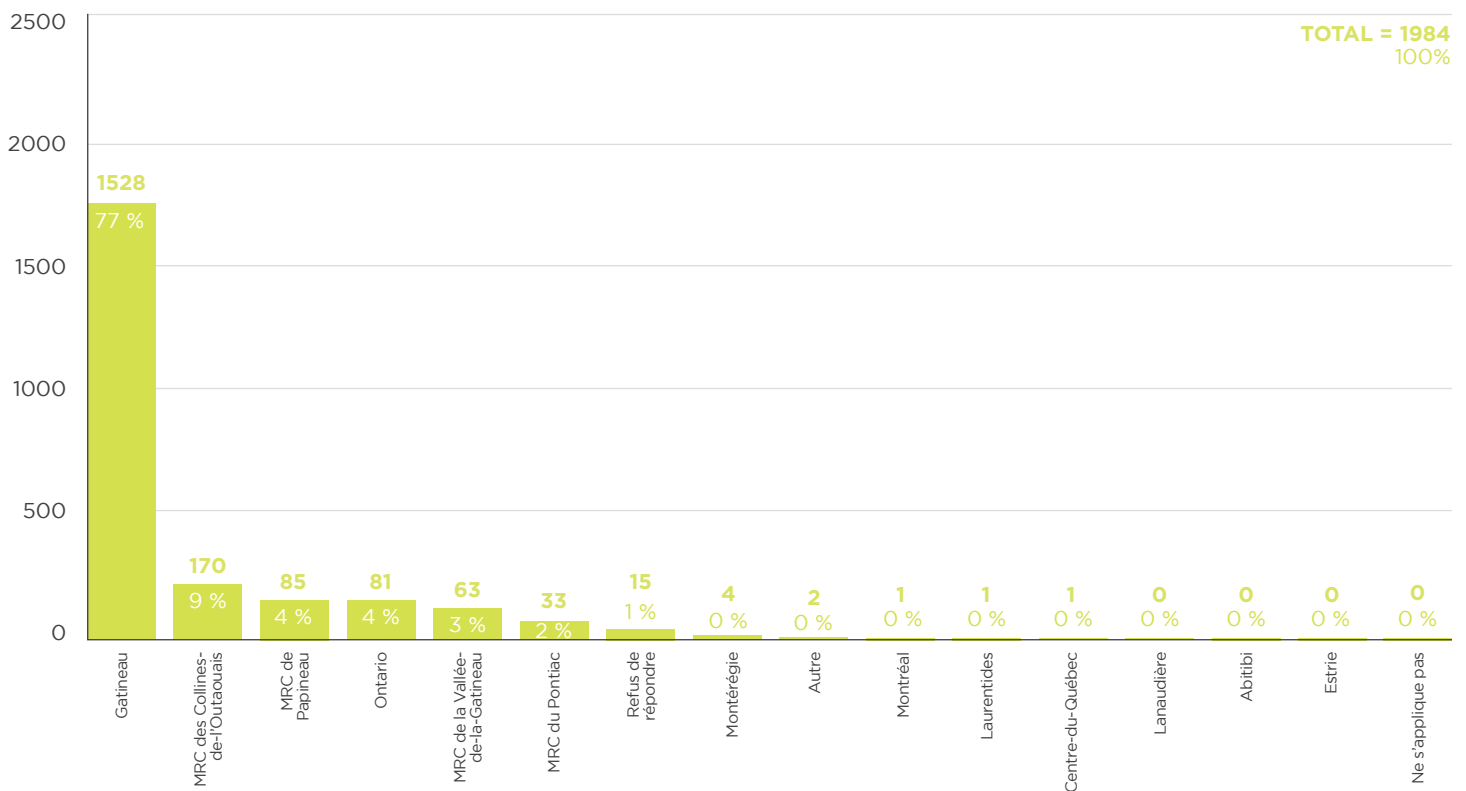
CATÉGORIE D'ÂGE



LANGUE PARLÉE

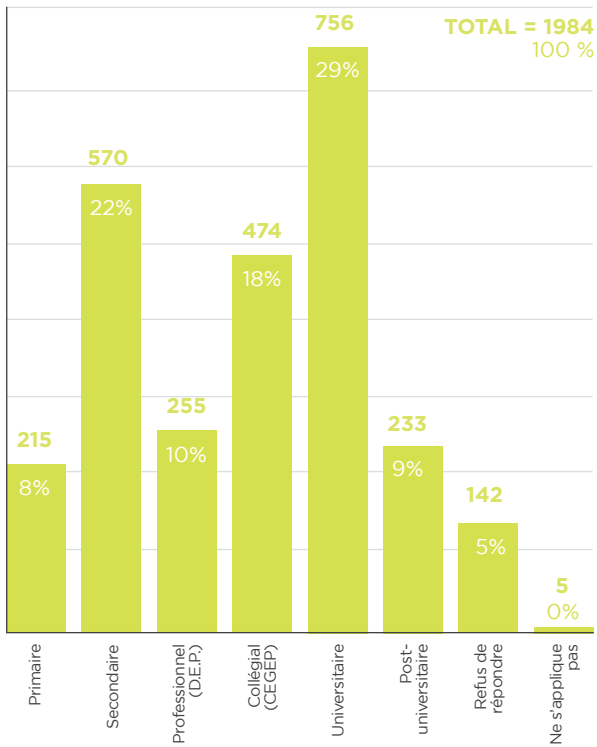


LIEU DE RÉSIDENCE

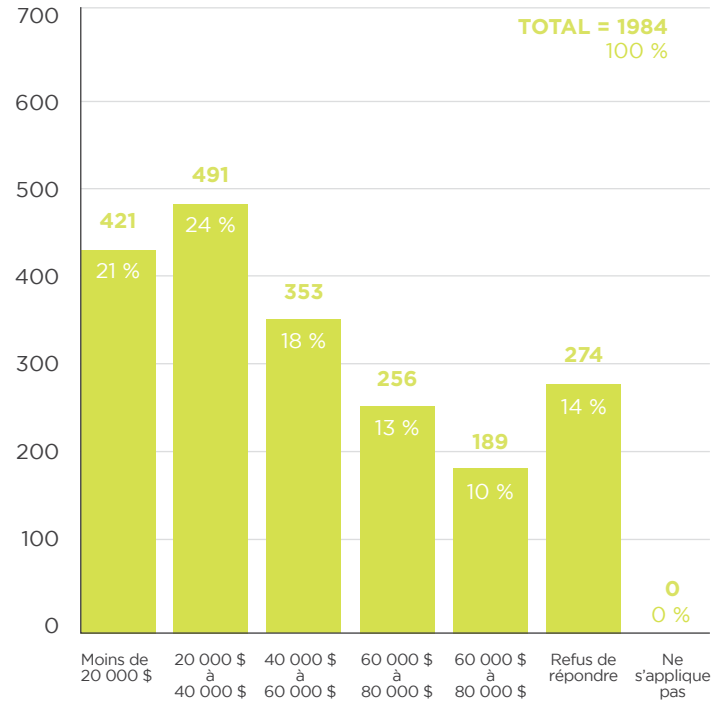


ANNEXE 1. DONNÉES STATISTIQUES

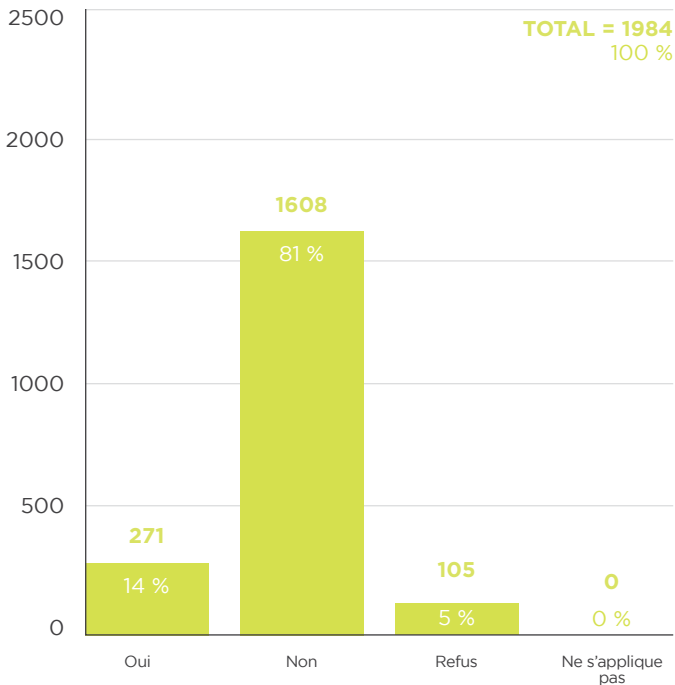
NIVEAU DE SCOLARITÉ



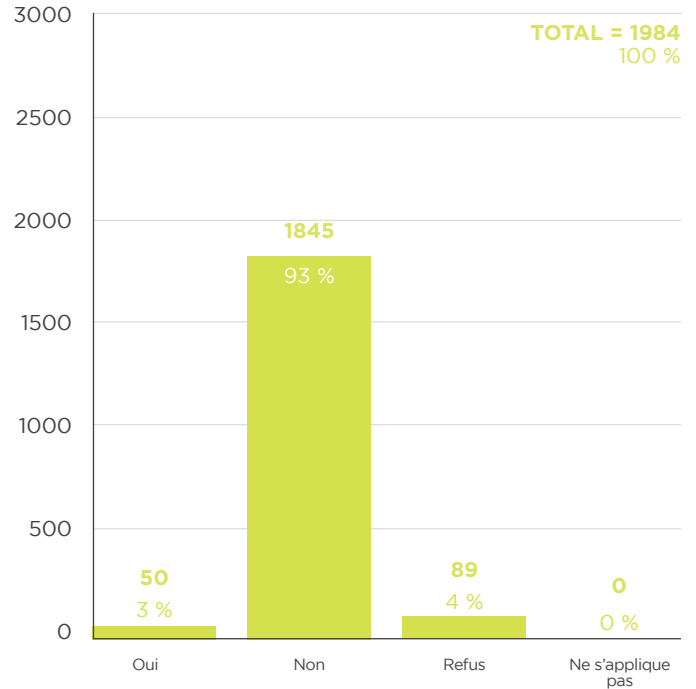
REVENU ANNUEL



MEMBRE D'UNE MINORITÉ VISIBLE

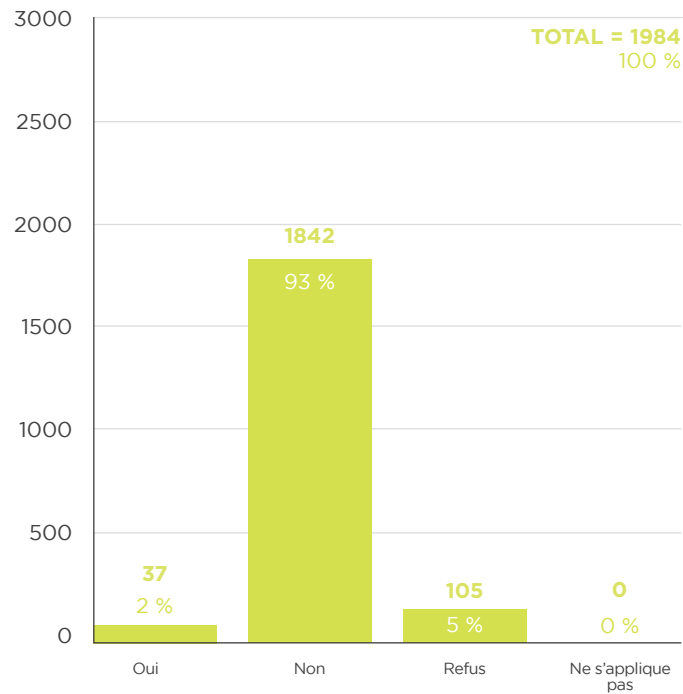


MEMBRE D'UNE MINORITÉ AUTOCHTONE

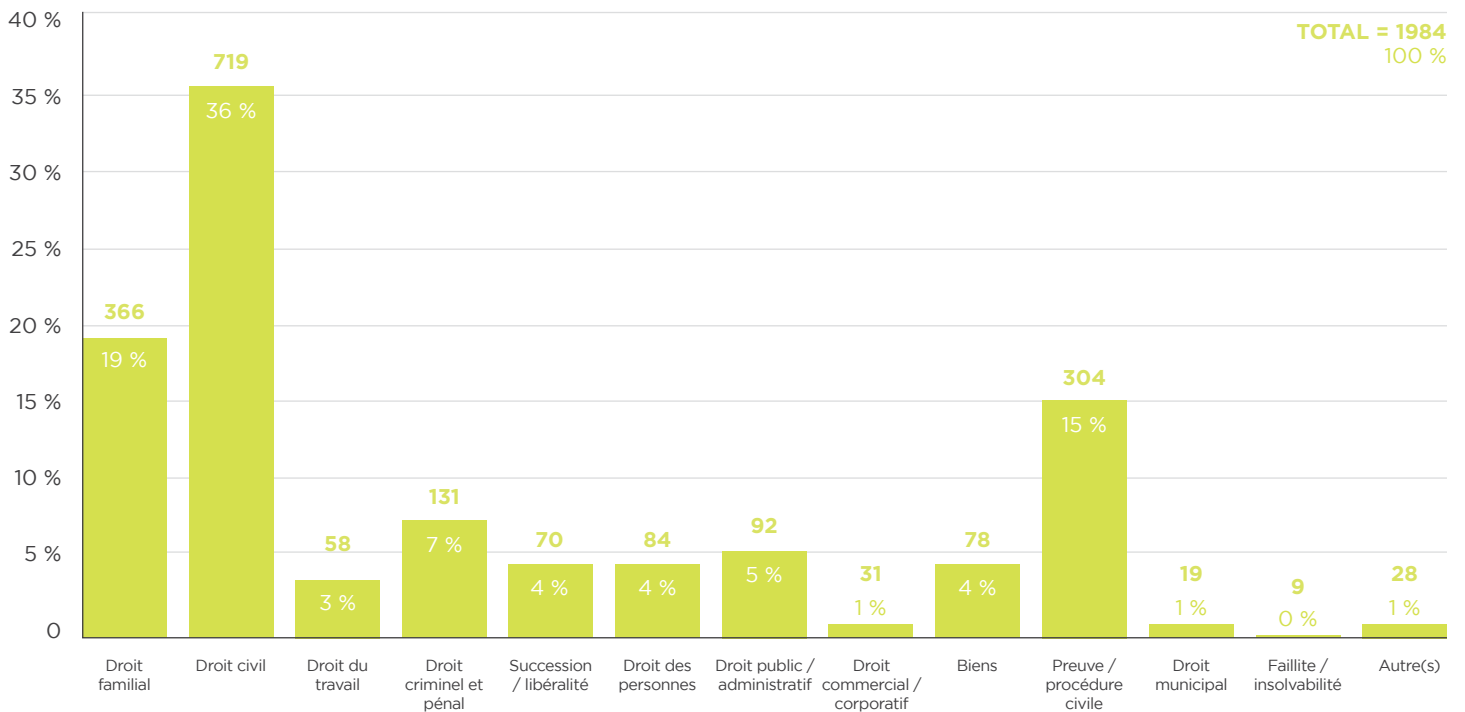


ANNEXE 1. DONNÉES STATISTIQUES

MEMBRE D'UNE MINORITÉ ETHNIQUE



DOMAINE DE DROIT



ANNEXE 2. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Jacques Trudel

Comptable professionnel agréé / Chartered Professional Accountant

200-24 rue Principale
Gatineau QC J9H 3L1
(819) 684-1177
jacquetrudel@bellnet.ca

1424 Cheverny Crescent
Orleans ON K4A 3C8
(613) 830-0076

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Centre de justice de proximité de l'Outaouais

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers du Centre de justice de proximité de l'Outaouais (ci-après «l'organisme»), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et/ou d'autofinancement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons et/ou d'autofinancement reçus, du résultat net et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020, de l'actif à court terme au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020 et de l'actif net aux 1^{er} avril 2020 et 2019 et aux 31 mars 2021 et 2020.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Je suis indépendant de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours d'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

ANNEXE 2. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Les états financiers, avec le rapport daté du 3 juin 2020, ont été retirés puisqu'il s'est avéré que le Fonds Accès Justice a demandé que 10 000 \$ de la subvention accordée soit traitée comme une subvention reportée. Suite à cette requête, le conseil a diminué les gratifications aux employés déclarées au 31 mars 2020 du même montant.



Jacques Trudel, CPA auditeur, CA

Gatineau, le 15 juin 2021

ANNEXE 2. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE L'OUTAOUAIS

Page 2

BILAN

31 mars	2021	2020
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	135 752 \$	135 373 \$
Comptes clients et autres créances (note 3)	11 078	11 331
Frais payés d'avance (note 4)	526	2 222
	147 356	148 926
IMMOBILISATIONS (note 5)	36 242	34 585
	183 598 \$	183 511 \$
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et frais courus (note 7)	49 782 \$	48 194 \$
Revenus reportés (note 8)	55 773	36 187
	105 555	84 381
APPORTS REPORTÉS (note 9)	26 850	30 331
	132 405	114 712
ACTIF NET		
Actif net en immobilisations	9 392	4 254
Actif net non affecté	41 801	64 545
	51 193	68 799
	183 598 \$	183 511 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 2. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE L'OUTAOUAIS

Page 3

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

31 mars	Actif net en immobilisations	Actif net non affecté	2021	2020
SOLDE AU DÉBUT	4 254 \$	64 545 \$	68 799 \$	24 849 \$
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	7 658	(7 658)	-	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(2 520)	(15 086)	(17 606)	43 950
SOLDE À LA FIN	9 392 \$	41 801 \$	51 193 \$	68 799 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 2. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE L'OUTAOUAIS

Page 4

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations	2021	2020
PRODUITS				
Subvention - Ministère de la Justice du Québec				
- Mission	339 045 \$	- \$	339 045 \$	366 468 \$
- Immobilisations	-	3 481	3 481	3 481
- Formation	591	-	591	-
Subvention - Emploi-Québec - Programme PACME	5 509	-	5 509	-
Revenu RCN	16 382	-	16 382	35 106
Intérêts et dons	149	-	149	60
	361 676	3 481	365 157	405 115

CHARGES

Amortissement	-	6 001	6 001	4 275
Associations	100	-	100	-
Assurances administrateurs et dirigeants	602	-	602	684
Assurances locatives	814	-	814	809
Avantages sociaux	29 995	-	29 995	23 439
Cotisations professionnelles et assurance responsabilité	6 796	-	6 796	9 513
Déménagement	-	-	-	4 388
Document et abonnements	600	-	600	506
Entretien et réparation	2 985	-	2 985	3 170
Entretien et réparation matériel informatique	1 123	-	1 123	-
Frais bancaire	203	-	203	156
Frais d'impression	158	-	158	3 937
Frais de déplacement	107	-	107	1 659
Frais de fonction	239	-	239	320
Frais de formation	2 465	-	2 465	1 460
Frais de formation - Programme PACME	5 509	-	5 509	-
Frais de location	-	-	-	576
Frais de recrutement	831	-	831	1 508
Frais du conseil d'administration	1 463	-	1 463	1 495
Frais RCN	-	-	-	35 106
Honoraires professionnels	9 243	-	9 243	9 037
Loyer et frais afférents	57 559	-	57 559	50 852
Papeterie et fourniture de bureau	4 211	-	4 211	3 944
Petits équipements	359	-	359	-
Projet médiation (note10)	3 532	-	3 532	-
Publicité et promotion	886	-	886	2 122
Radiation d'actif	-	-	-	1 211
Reconnaissance des bénévoles	296	-	296	326
Salaires	241 936	-	241 936	196 937
Taxes et permis	36	-	36	-
Télécommunications	4 714	-	4 714	3 735
	376 762	6 001	382 763	361 165
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(15 086) \$	(2 520) \$	(17 606) \$	43 950 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 2. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE L'OUTAOUAIS

Page 5

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

2021 2020

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(17 606)	\$ 43 950	\$
Élément sans indice sur les liquidités - amortissement des immobilisations	6 001	4 275	
- amortissement des apports reportés	(3 481)	(3 481)	
- radiation d'immobilisations	-	1 211	
	(15 086)	45 955	

Variations des postes hors caisse:

Comptes clients et autres créditeurs	253	(7 640)	
Frais payés d'avance	1 696	(1 431)	
Créditeurs et frais courus	1 588	10 590	
Revenus reportés	19 586	(5 980)	

RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTES - ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

8 037 41 494

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations	(7 658)	(36 236)	
-------------------------------	-----------	------------	--

RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTE - ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

(7 658) (36 236)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Augmentation des apports reportés	-	33 812	
-----------------------------------	---	--------	--

RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTE - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

- 33 812

AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE

379 39 070

ENCAISSE AU DÉBUT

135 373 96 303

ENCAISSE À LA FIN

135 752 \$ 135 373 \$

ANNEXE 2. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE L'OUTAOUAIS

Page 6

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2021

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Centre de justice de proximité de l'Outaouais est constitué comme organisme sans but lucratif selon la partie III de la Loi sur les compagnies et au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour mission de promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des citoyens, par des services d'information, de soutien et d'orientation offerts en complémentarité avec les ressources existantes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme prépare ses états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les subventions affectées à des projets sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire aux taux suivant:

Améliorations locatives	10 ans
Équipement électronique	4 ans
Mobilier et équipements	5 ans

Apports reportés

Les apports reportés sont amortis aux mêmes taux et au même rythme que les immobilisations s'y rapportant.

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les actifs financiers se composent de l'encaisse, et des comptes clients et autres créances. Les passifs financiers se composent des fournisseurs et frais courus et de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie les soldes bancaires et les placements non grevés d'une affectation dont la date d'échéance est de moins de 3 mois.

ANNEXE 2. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE L'OUTAOUAIS

Page 7

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2021

3. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	2021	2020
Taxes à la consommation	6 297 \$	8 570 \$
Autres	4 781	2 761
	11 078 \$	11 331 \$

4. FRAIS PAYÉS D'AVANCE	2021	2020
Assurances	526 \$	521 \$
Formation	-	1 701
	526 \$	2 222 \$

5. IMMOBILISATIONS

	Amortissement		2021	2020
	Coût	cumulé		
Améliorations locatives	34 290 \$	5 343 \$	28 947 \$	30 898 \$
Équipement électronique	18 252	13 412	4 840	1 909
Mobilier et équipements	21 836	19 381	2 455	1 778
	74 378 \$	38 136 \$	36 242 \$	34 585 \$

6. MARGE DE CRÉDIT

Marge de crédit Visa, 8.95%, montant autorisé 50 000 \$, solde au 31 mars 2019: 0.00 \$.

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS	2021	2020
Fournisseurs	1 722 \$	8 559 \$
Salaires et avantages sociaux	40 179	19 853
Honoraires professionnels	3 449	3 254
RCN	-	16 382
Somme due à l'État	4 432	146
	49 782 \$	48 194 \$

8. REVENUS REPORTÉS

	Solde au 31 mars 2020	Versées	Utilisées	Solde au 31 mars 2021
Ministère de la Justice du Québec				
- Salon Accès Justice	21 187 \$	- \$	- \$	21 187 \$
- Aide non récurrente	5 000	-	-	5 000
- Masse salariale	10 000	2 406	592	11 814
- Frais relatif aux projets	-	17 772	-	17 772
	36 187 \$	20 178 \$	592 \$	55 773 \$

ANNEXE 2. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE L'OUTAOUAIS

Page 8

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2021

9. APPORTS REPORTÉS

	Amortissement		2021	2020
	Coût	cumulé		
Ministère de la Justice du Québec	33 812 \$	6 962 \$	26 850 \$	30 331 \$

10. PROJET PRÉMÉDIATION

Frais de fonctionnement	3 532 \$
Acquisitions d'immobilisation	4 430
Coût 2020-2021	7 962 \$

11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme est lié par un bail pour une période de 5 ans débutant le 1^{er} septembre 2019 et expirant le 31 août 2024. L'obligation découlant de cet engagement est un loyer total de 194 025 \$ plus taxes réparti comme suit:

2022: 56 052 \$; 2023: 58 638 \$; 2024: 59 501 \$ et 2025: 19 834 \$.

12. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Centre de justice de proximité de l'Outaouais tire une portion importante de ses revenus de contributions gouvernementales.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 mars 2021.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs et ses obligations contractuelles.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et de ses obligations contractuelles.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme n'est pas exposé à ce type de risque.

CENTRE DE JUSTICE DE PROX
DE L'OUTAOUAIS
ÉTATS FINANCIERS ET

768, boul. St-Joseph, bureau 200
Gatineau (Québec) J8Y 4B8

Téléphone : 819 600.4600
Télécopieur : 1 844 606.4600
Courriel : outaouais@cjpqc.ca

Financé par:

Justice
Québec 